



Chantier en cours

Les travaux avancent très bien depuis l'été 2021. Nous souhaitons faire le point sur l'avancement des travaux.

Travaux en cours



- 1 Démolition de la brique, remplacement de la brique et de l'isolation :
 - Nous commençons la façade nord. Ensuite, nous travaillerons sur la façade est (côté de l'avenue Papineau).
 - Nous avons terminé les façades sud et ouest.
- 2 Réparation de la structure des poutres, des colonnes et des balcons en béton; ajout d'une membrane d'étanchéité.

Travaux à venir



- 3 Nouvelles portes et fenêtres : l'installation commencera à la mi-mars dans les **logements situés du côté de la salle communautaire : du rez-de-chaussée jusqu'au 8^e étage**. L'installation se poursuivra dans les autres logements, probablement dans le même ordre que les façades (sud, nord, est).
- 4 Remplacement des garde-corps des balcons : les travaux commenceront à la fin du printemps ou à l'été (date exacte à confirmer). Nous faisons notre possible pour vous donner accès à votre balcon cet été.

Nouvelle toiture : les travaux se dérouleront d'avril à la fin de mai. Pendant cette période, il n'y aura pas de ventilation, car nous changeons l'unité sur le toit. S'il fait chaud, nous pourrions vous fournir à nouveau un air climatisé pour l'été.

Travaux terminés

- Nouvelles hottes de cuisine : nous n'avons pas installé de hottes de cuisine dans les logements qui n'en avaient pas. C'est pour des raisons d'alimentation électrique.
- Système de ventilation de la salle de bain : il fonctionne maintenant en continu pour améliorer la qualité de l'air.



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre antenne satellite

Si vous avez une antenne satellite, vous devez :

- La faire déplacer sur le toit de votre immeuble.
- La faire installer par votre fournisseur de services.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services. Choisissez un jour de semaine entre 8 h 30 et 15 h 30.
2. **Appelez-nous au 514 872-6646** de la visite du technicien. Prévenez-nous au moins 24 heures à l'avance.
3. **Lorsque le technicien est sur place, appelez-nous.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès au toit.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec votre agente de liaison, Chiraze Borgi au 514 872-9224. Ayez votre facture en main.

Si votre antenne n'est pas été déplacée avant le début des travaux, elle sera débranchée et retirée.



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos fenêtres



Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Calendrier

D'août 2021 à novembre 2022, si tout va bien



Horaire

Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Construction MB inc..



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :
 - préparer votre balcon (le moment venu, votre agent de liaison vous donnera toutes les informations);
 - faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
 - dégager votre salon;
 - préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe).

Si vous ne pouvez pas préparer votre logement vous-même ou avec l'aide de quelqu'un, communiquez avec vos agentes de liaison pour trouver une solution.

2. **Surveillez les avis** sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.
3. **Soyez présent au rendez-vous fixé.** Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille. Si vous n'avez trouvé personne, informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible.

Nous vous invitons à assister à une rencontre d'information en mai sur l'avancement des travaux. Surveillez les avis à cet effet!



Impliquez-vous

lors des **rencontres**



inconvenients pendant les travaux

- Du bruit et de la poussière
- Présence des ouvriers dans les logements et dans l'immeuble
- Présence d'équipements (machinerie, conteneur, toilette, échafaudage)

Vous n'aurez pas accès à vos balcons, à vos terrasses ni à la cour privée durant le chantier.

Mesures sanitaires

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. Pendant les travaux, les ouvriers doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?



CHIRAZE BORGI

Agente de liaison | 514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca



JULIE CHALIFOUR

Agente de liaison | 514 868-4927 | julie.chalifour@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec